



MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Madame Sabrina AGRESTI-
ROUBACHE
Secrétaire d'Etat chargée de la
Citoyenneté et de la Ville
Hôtel de Beauvau
Place Beauvau
75800 PARIS cedex 08

Albertville, le 26 avril 2024

Nos réfs : MB/LPi

Madame la Ministre,

J'ai été sollicitée par Monsieur le maire de la commune d'Albertville, en Savoie, au sujet du nouveau périmètre du Quartier Prioritaire en politique de la Ville (QPV) de sa commune.

En effet, les périmètres de proximité de ces QPV ouvrent des réductions de charge pour les promoteurs immobiliers avec notamment une TVA réduite.

Or, cette mesure peut s'avérer problématique pour les communes qui ne souhaiteraient pas voir se développer trop de logements sur des zones ne disposant pas des équipements suffisants pour l'accueil des familles.

C'est pourquoi pouvez-vous me dire dans quelle mesure il est possible pour un maire de réguler l'admission opportuniste et non souhaitée par la commune à la TVA réduite sur certains secteurs à proximité des QPV ?

Je vous remercie par avance de votre attention à mon courrier et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes très respectueuses salutations.

Martine Berthet